



# SYNDICAT FORCE OUVRIERE DE CLEON



Fax : : 01 76 86 76 53

Tél. : 01 76 86.85 40

[fo.cleon@renault.com](mailto:fo.cleon@renault.com)

Syndicat Force Ouvrière Renault Cléon N°11

Le Lundi 7 avril 2008

## **FO SOLIDAIRE AVEC LES SALARIÉS EN GRÈVE DE DACIA EN ROUMANIE**

**COMMUNIQUÉ DATÉ DU VENDREDI 28 MARS 2008**

FO tient à apporter son soutien aux salariés en grève de Dacia en Roumanie. La lutte qu'ils mènent pour les augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail est légitime. Il est anormal que pour réaliser des profits les entreprises délocalisent à l'est sur le dos des travailleurs. La hausse de salaire demandée est justifiée : il est de notoriété publique que Renault avec la vente des véhicules commercialisés en Roumanie, en Europe et dans le monde, établit des records de vente et donc de profits qui doivent être partagés par ceux qui les ont créés.

Par ailleurs, le sommet social tripartite Européen a rappelé que le droit de grève était légitime afin que les salariés puissent défendre leurs intérêts. Il serait inacceptable que les instances judiciaires roumaines limitent celui-ci. Cela voudrait dire que l'Europe sociale ne serait que le sous-produit de l'économie et que le droit de grève s'opposerait à la compétitivité industrielle.

Les salariés roumains n'auront foi dans la construction européenne que s'ils sont entendus dans leurs revendications quotidiennes.

---

De plus, afin de répondre à l'appel du syndicat roumain (SAD-DACIA), les syndicats CFE/CGC, CFTC et FO ont interpellé le Comité de Groupe Renault pour qu'il coordonne la réponse à leur attente.

Voir courrier ci-joint....



Monsieur le Secrétaire du CGR  
Madame et Messieurs les Secrétaires Adjointes du CGR

Copie Monsieur Philippe MARTINEZ, Coordinateur FEM  
Monsieur le Secrétaire Général de la FEM  
Monsieur le Secrétaire Général de la FIOM  
Monsieur Nicolae PAVELESCU (SAD-DACIA)

Boulogne Billancourt le 1 avril 2008,

Madame, Messieurs,

Les organisations syndicales françaises CFE-CGC, CFTC et FO renouvellent leur soutien aux salariés en grève de DACIA. Le combat qu'ils mènent pour les augmentations de salaires et l'amélioration des conditions de travail, est légitime. La vente des véhicules LOGAN atteint des records et donc des profits qui doivent être partagés par ceux qui les ont générés.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce conflit ayant débuté le 24 mars dernier implique une perte de salaire pour les 7500 grévistes roumains.

A l'appel de notre collègue Nicolae, pour une aide financière de l'ensemble des syndicats du groupe Renault, il nous paraît essentiel, dans une démarche solidaire et collective, que ce soit au Comité de Groupe Renault de coordonner la réponse à cette demande.

Nous vous proposons de mettre à l'ordre du jour du prochain Comité Restreint du 18 avril cette sollicitation.

Recevez, chers collègues, nos salutations syndicales.

Gérard BLONDEL  
DSC CFE-CGC

Lionel HEIN  
DSC CFTC

Laurent SMOLNIK  
DSC FO

« Le tribunal de Pitesti, saisi par Dacia au premier jour de la grève, a reporté, pour la seconde fois, son jugement sur la "légalité" de la grève entamée le 24 mars au 9 avril prochain. Les employés de Dacia réclament une hausse mensuelle des salaires de 550 lei (environ 148 euros), ce qui porterait le salaire mensuel moyen brut à environ 435 euros contre 285 euros actuellement ».

Les Echos (jeudi 3 avril 2008)

## **1<sup>er</sup> Mai et Jeudi de l'Ascension = 2 jours fériés**

Cette année, le Jeudi de l'Ascension et le 1<sup>ER</sup> Mai tombent le même jour. La coïncidence de ces deux jours fériés impose-t-elle ou non aux entreprises d'accorder une journée de repos en compensation ?

A cette question, le ministre du Travail déclare qu'il faut distinguer deux situations : *« S'il existe une convention collective qui reconnaît le caractère chômé et férié du Jeudi de l'Ascension, les salariés doivent bénéficier d'un jour de repos supplémentaire dans l'année ; en l'absence de convention collective ou de ce type de précision dans la convention existante, il n'y a pas d'obligation d'accorder une journée en compensation ».*

### **Question des délégués Force Ouvrière lors de la réunion des délégués du personnel du 3 avril 2007 :**

**- Le 1<sup>er</sup> mai et l'Ascension se trouvant être le même jour, est-il prévu que cette journée donne lieu aux salariés de Renault à deux indemnités compensatrices ?**

La Direction nous répond que le cadre juridique doit être vérifié et qu'elle est dans l'attente d'une décision au niveau de la Direction Générale.

Cela fait plusieurs semaines que notre organisation syndicale intervient auprès de la Direction Générale pour qu'elle réponde favorablement à notre revendication.

Renault doit donner une compensation à la perte d'un jour férié car nos dirigeants ne peuvent pas regarder seulement l'obligation qu'ils ont ou pas, mais plutôt être en phase avec leur discours social, surtout que ce genre d'évènement est très exceptionnel et ne risque pas de se reproduire avant 240 ans.

Renault ne doit pas chercher à tirer profit de ce genre d'évènement.

**C'est pourquoi, Force Ouvrière continue à revendiquer deux indemnités compensatrices liées à ces deux jours fériés.**

## **Déclaration Force Ouvrière Renault Cléon à la politique emploi établissement au CE du 2 avril 2008**

Malgré une activité usine croissante de 5%, en particulier grâce à la montée en cadence du M9, nous regrettons de constater une baisse des effectifs.

Si la solidarité avec les autres sites a été privilégiée, il n'empêche que cela n'a pas généré d'emplois supplémentaires dans notre établissement ; la mutation de 62 salariés à Cléon ne comblant pas les divers départs (retraites, mutation ou encore démission).

Ce constat est d'autant plus vrai que la hausse d'activité prévue en 2008 est de 10%.

Avec ce manque d'effectif, nous voyons mal comment la Direction pourrait développer un projet améliorant les conditions d'emplois des salariés, alors que la charge de travail devient de plus en plus pesante dans les ateliers, et en parallèle la Direction souhaite accentuer la tenue des objectifs en exigeant aux salariés d'être encore plus réactif, rigoureux, solidaire ( ?), respectueux et engagés.

Devons-nous penser que la Direction ne reconnaisse pas ces qualités, à aujourd'hui, pour le personnel de notre usine ?

Nous sommes étonnés que votre projet pour la professionnalisation des salariés ne concerne, apparemment, seulement les 2138 personnes embauchées depuis 2000.

La philosophie de notre Entreprise n'est-elle pas de développer les compétences des salariés tout au long de leur parcours professionnel ?

Ces premiers éléments ne nous permettent pas de donner un avis favorable à ce projet de politique emploi 2008.

**Vote FO : avis défavorable au projet sur la politique emploi de l'établissement Renault Cléon**